

**COMMERCE FORAIN**  
**HALLES ET MARCHES**  
**TARIFS ET REDEVANCES**  
**REVISION**  
**CREATION**  
 ---  
**ANNEXE A LA DELIBERATION DU 2 DECEMBRE 2011**

<b>HALLES - MARCHES</b>	<b>TARIF 2011</b>	<b>TARIF à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>
<b>1.- <u>MARCHES - DISPOSITIONS GENERALES</u></b>		
- Marchés découverts existants, quel qu'en soit l'endroit ou qui seraient éventuellement créés, pour le premier m <sup>2</sup> et par jour	-	1,38 €
- Les m <sup>2</sup> découverts suivants	0,39 €	0,40 €
- Marchés couverts existants, quel qu'en soit l'endroit ou qui seraient éventuellement créés, pour le premier m <sup>2</sup> et par jour	-	1,56 €
- Les m <sup>2</sup> couverts suivants	0,57 €	0,58 €
- Véhicules des marchands autorisés à stationner sur les annexes du marché, par véhicule et par jour	2,28 €	2,35 €
- Redevance du courant électrique sur les marchés, par m <sup>2</sup> et par jour	0,39 €	0,40 €
- Démonstrateurs, pasticheurs, étalagistes, pour dégustation ou démonstration, autorisés sur la voie publique :		
. minimum 6 m <sup>2</sup>	-	10,25 €
. pour tout m <sup>2</sup> supplémentaire, par jour	1,42 €	1,46 €
<b>2.- <u>EMPLACEMENTS EN DEHORS DES MARCHES</u></b>		
a) <u>Stationnements autorisés aux divers endroits de la ville,</u>		
- par m <sup>2</sup> et par jour	0,39 €	0,40 €
- minimum de perception	7,31 €	7,53 €
b) <u>Cirques et spectacles divers</u>		
- acompte à verser à la réservation, acquis pour la Ville en cas de désistement	40 %	40 %
Ces tarifs seront appliqués pour les divers articles ci-dessous sur la totalité de la surface effectivement occupée, au m <sup>2</sup>		
<u>Cirques</u>		
- 1 <sup>er</sup> jour	0,29 €	0,30 €
- 2 <sup>ème</sup> jour	0,29 €	0,30 €
- 3 <sup>ème</sup> jour	0,24 €	0,25 €
- 4 <sup>ème</sup> jour et au-delà	0,24 €	0,25 €

<b>HALLES – MARCHES</b>	<b>TARIF 2011</b>	<b>TARIF à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>
<u>Véhicules exposés sur les emplacements autorisés du domaine public communal, jusqu'à 20 véhicules par un même exposant :</u>		
- par jour et par véhicule	9,90 €	10,20 €
- pour tout véhicule, au-delà de 20 par un même exposant, par jour	8,40 €	8,65 €
- bicyclettes, cyclomoteurs, motos, etc., par jour et par véhicule	4,07 €	4,19 €
<u>Véhicules publicitaires,</u>		
- par véhicule et par jour	12,29 €	12,66 €
. jusqu'à 10 m de long sur 2,50 m de profondeur	24,41 €	25,14 €
. au-delà de 10 m de long sur 2,50 m de profondeur		
<b>3.- <u>ANIMATIONS (car, camion podium, etc.)</u></b>		
- par mètre linéaire et par jour		
. jusqu'à 2,50 m de profondeur	12,29 €	12,66 €
. au-delà de 2,50 m de profondeur	17,40 €	17,92 €
<b>4.- <u>MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES</u></b>		
- par mètre linéaire et par jour		
. jusqu'à 2,50 m de profondeur	21,59 €	22,24 €
. au-delà de 2,50 m de profondeur	32,39 €	33,36 €